

Ville de LACANAU

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Maîtriser la croissance démographique, organiser les quartiers, maîtriser la consommation agricole et naturelle (horizon 2025/2030)

Confortement et requalification des bourgs et pôles principaux d'habitat / diversité de l'habitat

- Confortement et requalification des bourgs et pôles principaux d'habitat / diversité de l'habitat
- Équipements structurants nouveaux
- Confortement pôle de loisirs et éducatif
- Station d'épuration
- Déchèterie

Extensions urbaines : futurs quartiers à vocation principale résidentielle

Extensions limitées et intégrées dans les espaces proches du rivage

Soutenir les activités économiques garantes du maintien de populations permanentes

- Pôles urbains de proximité à conforter, à requalifier
- Zones d'activités à maintenir, à requalifier
- Pôle touristique à soutenir et à mettre en valeur
- Pôle touristique à requalifier et à mettre en valeur (Pitrot)
- Zone commerciale à renforcer à moyen terme
- Zone d'activités à créer

Mener une politique environnementale globale qui préserve et valorise le patrimoine naturel

- Littoral, lacs et réseau hydrographique à protéger et à mettre en valeur
- Réserve biologique dirigée à préserver
- Corridors écologiques majeurs et boisements à protéger
- Trame verte urbaine et trame bleue à préserver
- Risques érosion / littoral et feux de forêt

Intégrer la prise en compte et la gestion des risques naturels et technologiques

Risques érosion / littoral et feux de forêt

Préserver les quartiers et les paysages

- Coupures d'urbanisation / franges urbaines à préserver
- Patrimoine bâti intéressant à protéger

Intégrer les problématiques de déplacements dans tous les projets et dans tous les quartiers

- Aménagement de la déviation sud-est Lacanau ville
- Renforcement des liaisons douces - pistes cyclables

